Image not found or type unknown

Héritage et partage de bien paternel

Par **Benjamin**, le **26/03/2011** à **03:12**

Bonjour,
mon père a un terrain de 400m² que le notaire a evaluer pour la somme de 52200,00 € à partager pour 6 personnes. le terrain est divisé en deux dont deux par parcelle .
je veux savoir ci ces moi qui a le droit de payer mes autres frères et soeurs qui n'ont pas de part

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés